



Centre de Gestion
de la Fonction Publique
Territoriale du Lot



Pradines, le 1^{er} septembre 2026

Monsieur Le Président
du Centre Départemental de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Lot
à
Mesdames et Messieurs les Maires
du Département
Mesdames et Messieurs les Présidents
des Etablissements Publics
Communaux et Intercommunaux

OBJET : Promotion Interne Année 2026

Mesdames, Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs les Présidents,

La promotion interne est un mode de recrutement permettant de changer de cadre d'emplois.
Elle constitue une voie d'accès dérogatoire au concours.

Elle s'opère sur proposition de l'autorité territoriale, après inscription sur une liste d'aptitude.

Le nombre d'agents inscrits sur cette liste est limité par un quota fixé par chaque statut
particulier.

Au regard des recrutements intervenus dans les collectivités affiliées, un nombre d'inscriptions
est ouvert pour l'accès aux grades figurant en annexe du présent courrier.

Les conditions à remplir sont consultables sur le site internet du centre de gestion selon le
chemin d'accès suivant :

Accueil/Gérer les RH/Carrière/Promotion interne

Comme annoncé dans les bulletins d'information des mois d'avril et de juillet, vos démarches
sont simplifiées cette année grâce à la dématérialisation complète du dépôt des dossiers.
Ceux-ci doivent être saisis sur le site internet « *Démarche numérique* », selon le chemin d'accès
suivant :

Accueil/Gérer les RH/Base documentaire/Formulaire/Promotion interne classique

Un guide de prise en mains de la procédure dématérialisée est disponible sur le site internet
du centre de gestion.

La période de dépôt des dossiers est ouverte du 1^{er} septembre au 2 novembre 2026 inclus.

CDGFPT du LOT

12, avenue Charles Pillat
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95

Courriel : contact@cdg46.fr

Site : www.cdg46.fr

Siret : 284 600 020 00028

Pour que les dossiers soient recevables et puissent être instruits, l'agent doit avoir suivi obligatoirement 2 jours de formation de professionnalisation auprès du CNFPT entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2025.

Les agents n'ayant pas accompli ces deux jours de formation avant cette date pourront toutefois les réaliser à compter du 1er janvier 2026, sous réserve qu'ils les aient effectués avant leur inscription sur la liste d'aptitude, établie pour cette année au 15 décembre 2026 par le Président du centre de gestion.

Lorsque les missions de certains agents les amènent à suivre des formations que le CNFPT ne peut proposer, celles-ci peuvent, sous certaines conditions, être reconnues au titre de la formation de professionnalisation.

Le CNFPT pourra alors délivrer, si les conditions sont remplies, une dispense totale ou partielle, sur la base des attestations de formation fournies par ces organismes.

J'attire votre attention sur les points suivants :

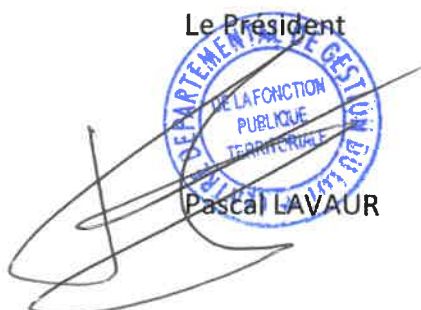
- Les conditions statutaires doivent être remplies **au 01/01/2026**
- Lorsque les conditions d'ancienneté mentionnent la notion de « services publics effectifs » ou « services effectifs » sans autre précision, celles-ci incluent les services accomplis en tant que fonctionnaire titulaire, stagiaire, ainsi qu'en qualité d'agent contractuel
- Pour les agents à temps non complet, une durée de travail supérieure ou égale au mi-temps est assimilée à du temps complet
- Lorsque la durée de travail est inférieure au mi-temps, elle est proratisée. À cet égard, le mi-temps correspond à 19h30 jusqu'au 31 décembre 2001 et à 17h30 à compter du 1er janvier 2002.

Enfin, je vous invite à faire preuve de la plus grande vigilance lors de la saisie des dossiers : tout dossier incomplet ou comportant une pièce incorrecte ne fera l'objet d'aucune relance.

Le Service Gestion des Carrières se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs les Présidents, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président



Pascal LAVAU

The image shows a blue circular stamp with the text 'DEPARTEMENT DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE' around the perimeter. Overlaid on the stamp is a large, stylized handwritten signature in black ink. Below the signature, the name 'Pascal LAVAU' is printed in a bold, sans-serif font.



Centre de Gestion
Fonction Publique
Territoriale du Lot

POSTES OUVERTS A LA PROMOTION INTERNE DE 2026

PROMOTION INTERNE SOUMISE A QUOTA

- **Attaché territorial** : 5 possibilités pour les agents de catégorie B
- **Attaché territorial** : 2 possibilités pour les agents du cadre d'emplois des secrétaires de mairie
- **Ingénieur** : 1 possibilité
- **Conservateur des bibliothèques** : 1 possibilité
- **Conservateur du patrimoine** : 1 possibilité
- **Rédacteur / Rédacteur Principal de 2^{ème} Classe** : 7 possibilités
- **Technicien / Technicien principal de 2^{ème} classe** : 3 possibilités
- **Animateur / Animateur principal de 2^{ème} classe** : 1 possibilité
- **Educateur / Educateur Principal de 2^{ème} classe des APS** : 1 possibilité
- **Agent de maîtrise** : 7 possibilités pour les agents reçus à l'examen professionnel
- **Chef de police municipale** : 1 possibilité

PROMOTION INTERNE CLASSIQUE SANS QUOTA

- **Agent de maîtrise**